

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 07 JUILLET 2014

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 07 juillet 2014 à 20h00.**

SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire
MM. Pascal Théroix, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Mme Julie Bouchard, conseillère

M^{me} Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

SONT ABSENTS :

MM. Jean Duhaime, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller

Assistance : 7 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

14-07-139

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

14-07-140

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2014

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2014;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2014 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

14-07-141

5. Société historique d'Odanak – Adhésion 2014

CONSIDÉRANT que la Société historique d'Odanak est un organisme à but non lucratif fondé en 1964 dans le but d'assurer la promotion du développement culturel de la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal accorde une attention particulière pour la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal désire renouveler leur adhésion comme membre corporatif de la Société historique d'Odanak;

D'AUTORISER un paiement de 100,00 \$, plus les taxes applicables, à titre de membre corporatif de la Société historique d'Odanak pour une période d'un an;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

14-07-142

6. Assurance de la mutuelle des municipalités du Québec – Contribution annuelle et renouvellement au 15 juillet 2014

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de la « Mutuelle des municipalités du Québec » aux fins de transiger avec cette mutuelle;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder au renouvellement des assurances générales pour la période débutant le 15 juillet 2014 et se terminant le 15 juillet 2015;

CONSIDÉRANT que la proposition de renouvellement des assurances est au montant de 41 261 \$, incluant la taxe provinciale de 9 %, et incluant l'assurance pour le ponton;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RENOUVELER les assurances avec le courtier « Pagé, Matteau et Associés inc. » par l'entremise de la Mutuelle des municipalités du Québec, pour la période du 15 juillet 2014 au 15 juillet 2015;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'AUTORISER le paiement de la prime pour un montant total de 41 261 \$ et incluant la taxe applicable;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-421 « Assurances générales » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution pour le montant représentant les assurances générales, soit 40 905 \$, et d'affecter au poste budgétaire 02-622-00-447 « Dépenses ponton » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution pour un montant de 356,00 \$.

DÉPÔT

7. Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2013

Le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2013 est déposé conformément à la loi et a été transmis électroniquement au MAMROT. Une copie sera également disponible au bureau pour toute personne qui désire consulter ledit rapport.

DÉPÔT

8. Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement – Règlement de zonage numéro ZO-02-2014

Le certificat du résultat de la procédure d'enregistrement concernant le règlement de zonage numéro ZO-02-2014 est déposé et a été également transmis à la MRC de Nicolet-Yamaska le jeudi 26 juin 2014.

DÉPÔT

9. Dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement – Règlement de lotissement numéro LO-03-2014

Le certificat du résultat de la procédure d'enregistrement concernant le règlement de lotissement numéro LO-03-2014 est déposé et a été également transmis à la MRC de Nicolet-Yamaska le jeudi 26 juin 2014.

14-07-143

10. Demande de dérogation mineure présentée par madame Sylvie Grenon

CONSIDÉRANT que madame Sylvie Grenon demande une dérogation mineure afin de faire accepter, pour une construction de garage projetée, une hauteur de 26 pieds et 5 pouces alors que la norme est de 15 pieds;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant les parties de lots 421 et 422 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

CONSIDÉRANT que la raison principale à cette demande est pour abriter un camion qui nécessite une porte de garage de 14 pieds de hauteur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure tel que présentée par madame Sylvie Grenon et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

14-07-144

11. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Jessy Boisvert

CONSIDÉRANT que monsieur Jessy Boisvert demande une dérogation mineure afin de faire accepter, pour une construction de garage projetée, une hauteur de 22 pieds alors que la norme est de 16.4 pieds;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 349-30 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que la raison principale à cette demande est pour un étage de rangement supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Théroux

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure tel que présentée par monsieur Jessy Boisvert et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

14-07-145

12. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Dominique Éthier et madame Marjolaine Cartier

CONSIDÉRANT que monsieur Dominique Éthier et madame Marjolaine Cartier demandent une dérogation mineure afin de faire accepter, pour une construction de garage projetée, une hauteur de 20 pieds alors que la norme est de 16.4 pieds;

CONSIDÉRANT que cette demande est faite en regard d'un emplacement connu et désigné comme étant une partie de lot 349 et les lots 349-16 et 349-17 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-du-Lac;

CONSIDÉRANT que la raison principale à cette demande est que les dimensions du garage et la pente du toit seraient incompatibles avec une hauteur moins élevée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure tel que présentée par monsieur Dominique Éthier et madame Marjolaine Cartier et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

14-07-146

13. Journal l'Annonneur – Espace publicitaire dans le cahier affaires pour le Bas-Saint-François

CONSIDÉRANT que le Journal l'Annonneur va publier un cahier Affaires pour le Bas Saint-François dans l'édition du 23 septembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'il nous propose un espace publicitaire de la grandeur d'une carte d'affaire en couleur au coût de 65 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-345 « Publication » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

14-07-147

14. FQM – Inscriptions de la session d’automne pour les élus

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités, tiendra à Saint-Louis de Blanford les 14 et 15 novembre 2014, deux journées de formation portant sur « Le rôle et responsabilités des élus » et « Maîtriser vos dossiers municipaux »;

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Yelle, maire, désire participer à ces formations;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER monsieur Pierre Yelle, maire, à participer à ces journées de formation;

DE PAYER les frais d’inscriptions au montant de 265 \$ plus les taxes applicables pour chacun des cours;

DE REMBOURSER les frais de déplacement seulement puisque les repas sont inclus dans le prix d’inscription;

D’AUTORISER l’engagement des présentes dépenses;

D’AFFECTER aux postes budgétaires 02-110-00-454 « Formation élus » et 02-110-01-310 « Déplacements conseil » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

14-07-148

15. Global électro-mécanique inc. – Calibration des postes de pompage

CONSIDÉRANT que Global électro-mécanique inc. a effectué la calibration des postes Gauthier, Pelletier et Marie-Victorin selon les normes du ministère;

CONSIDÉRANT que la facture s’élève au montant de 3 690,70 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Théroux

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n’exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D’AUTORISER l’engagement de la présente dépense;

D’AFFECTER au poste budgétaire 02-414-00-526 « Entretien matériel usine » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

14-07-149

16. MRC de Nicolet-Yamaska – Mandat pour les plans, devis et appel d’offres concernant la réhabilitation des conduites d’aqueduc sans tranchée

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska offre ses services pour la préparation des plans, devis et appel d’offres concernant la réhabilitation des conduites d’aqueduc sans tranchée;

CONSIDÉRANT que le mandat est estimé à un budget maximal de 10 000 \$;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Thérout

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le mandat à la MRC de Nicolet-Yamaska;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-12-721 « Infrastructure aqueduc » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

14-07-150

17. Environor inc. – Mandat pour une étude sur le contrôle de la couleur et de la corrosion du réseau d'eau potable

CONSIDÉRANT que Environor inc. offre ses services pour une étude sur le contrôle de la couleur et de la corrosion du réseau d'eau potable;

CONSIDÉRANT que le mandat est au coût de 2500 \$ incluant l'étude, frais de déplacement, d'ouverture de dossier et d'analyses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le mandat à Environor inc.;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-12-721 « Infrastructure aqueduc » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

18. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

19. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

20. RAPPORT DES COMITÉS

Madame Julie Bouchard, conseillère, et messieurs Yves Plante et Pascal Thérout, conseillers, donnent rapport de leur comité respectif, soit, la Coop de santé, la régie d'eau et la régie des déchets.

14-07-151

21. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2014

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4596	ABM Enviro (Rouleaux de néoprène)	206.96
4597	Accommodeur St-François (Essence camion - Juin)	351.45
4598	L'annonceur (Publicité - Ponton et Fête Nationale)	473.70
4599	Archambault Judith (Remboursement pour Marie-Eve et Jérémy)	26.26
4600	Buroplus (Fournitures de bureau)	312.87
4601	Centretien Nicolet et Régions (Travailleur de rue)	3 831.74

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

4602	Chagnon Jacques (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4603	Cournoyer communication marketing (Pub. ponton -Plaisirs d'été)	442.65
4604	Éditions Juridiques FD (Mise à jour - Code civil)	102.90
4605	Emco Corporation (Tuyau aqueduc)	1 832.44
4606	Entreprises Alain Bélanger enr. (Première coupe - fauchage)	1 350.96
4607	Entreprises Pierreville Itée.(Les) (Location machinerie)	10 707.78
4608	Équipement Raydan (Location équipements et entretien)	208.33
4609	Essa-Tech Inc.(Chloration et échantillonnage d'eau)	553.03
4610	Fédération Québécoise des municipalités (Frais transports)	12.19
4611	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - juin)	28.00
4612	Gamelin Réjean (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4613	GDG Environnement (Insectes piqueurs 3/4 vers.)	56 263.01
4614	Gouin Guy (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4615	Hydro-Québec (Électricité édifices - Juin)	6 148.39
4616	Industrielle Alliance assurance collective (Ass. collective - Juin)	1 885.70
4617	Laboratoire d'environnement SM (Analyses d'eaux usées - Juin)	92.44
4618	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	382.38
4619	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	64.30
4620	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Provinciales - Juin 2014)	10 051.19
4621	Niquet Marcel (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4622	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	574.06
4623	Péloquin Peggy (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4624	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juin 2014)	5 497.69
4625	Régie Incendie Pierreville-St-François (525 H-R et Fabrique)	2 886.94
4626	Sayer Richard (Entretien ménager - Juin)	379.00
4627	Service E.R.extermination (Traitement Extérieur - araignées)	1 075.02
4628	Société canadienne des postes (Frais postal - Communiqué)	120.72
4629	Stelem (Restauration mécanisme d'une borne fontaine)	2 033.22
4630	Théroux Pascal (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4631	Traversy Stéphane (Trappage de 7 castors)	525.00
4632	Vacuum D.L. inc. (Service de vacuum - Dégrilleur et usine)	1 806.10
4633	Villiard Jacques (Décapage / cirage centre communautaire)	1 216.10
4634	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	440.00
4635	Yelle Pierre (CCU 2 juillet 2014 - 3 dossiers)	90.00
4636	Piché Paul (Allocation cellulaire - Juillet 2014)	25.00
4637	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Juillet)	12 342.33
4638	Maison des jeunes (Subvention 3e versement)	1 250.00
4639	Comité des Loisirs (3e vers./4 - Subvention 2014)	10 000.00
4640	Guévremont Laurent (Entretien pelouse -1er versement été 2014)	1 500.00
	TOTAL DES CHÈQUES	137 629.85

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4584	Confidentiel selon entente	0.00
4585	Global Électro-Mécanique Inc. (Entretien des postes de pompage)	25 247.76

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

4586	Global Électro-Mécanique Inc. (Vacuum entretien postes pompage)	3 472.25
4587	FQM (Inscription Pierre Yelle pour le congrès des maires - 2014)	747.34
4588	Pavage 132 (Rapiécage sur le territoire de la municipalité)	11 029.33
4589	BPR (Paiement honoraires - avis préliminaire réseau d'aqueduc)	5 167.27
4590	Coopérative de services aux artistes du Bas Saint-François (Don)	100.00
4591	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau 7 mai au 03 juin 2014)	8 753.91
4592	BPR (Honoraires professionnels - Egout)	2 971.82
4593	Bell Canada (Téléphones édifices -Mai)	1 022.48
4594	Petite Caisse (Frais poste, eau,usine,..)	288.15
4595	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juin)	95.43
PPA	RREMQ (Cotisation mai 2014)	2 179.10
PPA	RREMQ (Cotisation juin 2014)	1 744.06
	TOTAL DES CHÈQUES	62 818.90
 DÉBOURSÉS JUIN 2014		
	Salaires Juin 2014	30 994.62
	TOTAL DES DÉBOURSÉS	30 994.62

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2014;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2014 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

22. Période de questions

- Emplacement des dos d'ânes
- Intervention des pompiers sur la rivière – Méthode de facturation

23. Conclusion

14-07-152

24. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Yves Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h35.

Pierre Yelle
Maire

Peggy Péloquin
Secrétaire-trésorière